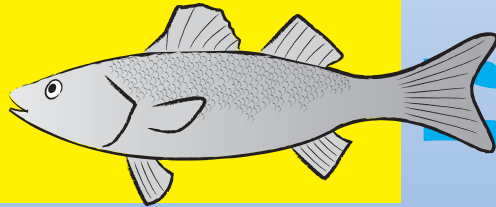


JUILLET 2023

N°93 SEMESTRIEL

# bulletin du plaisancier



**ASSOCIATION DES PLAISANCIERS  
DU PORT DE ST-DENIS D'OLÉRON**

17840

# ESCALE TECHNIQUE

LA BREE LES BAINS

SPÉCIALISTE DE LA REMOTORISATION  
Stéphane SAVINEL

05 46 75 71 06

06 80 03 42 48

[www.escaletechnique-oleron.fr](http://www.escaletechnique-oleron.fr)

- Manutentions  
Sortie et mise  
à l'eau par sangle  
en toute sécurité
- Réparation  
toutes marques
- Rénovation complète
- Matage - Démâtage
- Accastillage
- Hivernage sur parc  
ou sous abri

**Localoissors**  
[www.loca-loisirs.fr](http://www.loca-loisirs.fr) / [info@loca-loisirs.fr](mailto:info@loca-loisirs.fr)

VÉLOS • VTT • ROSALIES • VÉLOS ELECTRIQUES • TANDEMS • RÉPARATION • PIÈCES DÉTACHÉES

**SAINT DENIS D'OLÉRON**

28 Bis Rue du Port  
05 46 47 95 32

**ST GEORGES D'OLÉRON**

Les Sables Vignier  
1103 av des Bouriennes  
05 46 47 52 98



St Denis & Oléron



# CROISIERES

DÉPART ST DENIS D'OLÉRON

05 46 85 00 42

06 62 70 50 53



**FORT BOYARD**  
**ILE D'AIX • LA ROCHELLE**

*Location privée*

[www.oleron-croisieres.fr](http://www.oleron-croisieres.fr)

## LA MANILLE

WIND SHOP

Vente • Location • Réparation

- Accastillage
- Equipement
- Service voilerie
- Surfwear
- Dériveur
- Catamaran
- Cerf-volant
- Mountain Board
- Bodyboard
- Kayak
- Surf - Kite Surf
- Planche à voile
- SUP - Foil
- Wingfoil

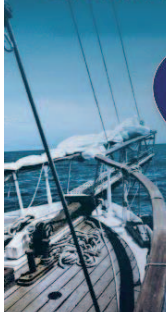
*La Manille* 

Avenue des Pins • 17650 St Denis d'Oléron  
Tél : 05 46 47 92 60 • [lamanille0616@orange.fr](mailto:lamanille0616@orange.fr)

Réservé adhérents APPDS / Jusqu'au 30 sept. 2023 / Agence d'Oléron



**-15%**  
sur la  
**GAMME MARINE**



20, rue du Moulin des Sables • LE GRAND-VILLAGE-PLAGE • 05 46 47 53 46

## EDITO

J'avais un petit hors-bord de ma fabrication qui, pendant les vacances, avait sa place dans le mouillage de la Boirie. Aussi, dès que le projet de construction d'un vrai port a été rendu public, je m'y suis intéressé et j'ai assisté à une réunion tenue dans le cadre de l'enquête d'utilité publique. J'en souris encore en me remémorant cette séance très animée, qui à un moment a frisé l'hystérie. Les arguments contre le projet étaient pauvres, non démontrés, parfois curieux : trop grand, on ne le remplira jamais, quid des pêcheurs professionnels, « mur de la honte », etc.



Toutefois une dame de l'assemblée a obtenu la parole et, très calmement a lu un texte qu'elle avait fort bien préparé. C'était une véritable démonstration justifiant clairement l'intérêt du projet qui, finalement, a été adopté.

Alors j'ai acheté un bateau plus grand qui a fait partie de la première vague, sans jeu de mot, des occupants. Dans la foulée, je me suis inscrit dans l'association de défense des plaisanciers nouvellement créée, présidée par Georges Vignal qui gérait auparavant le mouillage de la Boirie. Un vieil ami, homme sage, en était le trésorier. Il me disait l'admiration et le plus grand bien qu'il pensait de la vice-présidente, vous-vous souvenez, la dame qui est intervenue avec brio et efficacité au cours de la réunion publique. C'était donc Colette Talmon qui devint présidente en 1990 à la disparition rapide de Georges Vignal. Désormais elle va consacrer tout son talent, sa puissance de travail, sa ténacité au port de Saint-Denis, « son port ».

A cette époque il se remplissait lentement. Normal, la machine n'était pas encore lancée. Colette a pensé qu'elle pouvait jouer un rôle d'accélérateur et a décidé d'orienter différemment les attendus et l'appellation de l'Association des Plaisanciers du Port de Saint-Denis. Pour qu'il se remplisse plus vite, pour qu'il reçoive des visiteurs, le port devait être connu bien au-delà d'Oléron. Trois axes guidés ses actions de la nouvelle présidente : promotion, animation, accueil.

Dans les années 90 les plaisanciers de La Rochelle recevaient les présidents des associations du

département à l'occasion du Grand Pavois. Elle a profité de l'occasion, mais vous la connaissez, pas en restant dans son coin, mais en parlant de "son" port, en proposant ses idées et sa plume alerte. Tant et si bien qu'elle participa à la création de l'association départementale de plaisanciers en 1999 puis à la fédération nationale. Les sigles ont évolué. Aujourd'hui on connaît l'Union des Associations de Navigateurs de Charente Maritime et la Fédération Nationale des Associations de Navigateurs de l'Atlantique et de la Méditerranée, organisations dans lesquelles elle

évoluait avec aisance au niveau du bureau et du comité de rédaction du bulletin national, le "Vent de L'Atlantique". Parallèlement elle soutenait la SNSM dont, en quelque sorte, elle était le représentant local.

L'animation est à deux étages : le port et l'association. Avec la municipalité elle a créé la fête annuelle du port, puis la Brocante du Port, rendez-vous majeur à Saint-Denis pendant l'été qui perdure encore. En interne, elle a su créer une ambiance amicale et conviviale. Tous les navigateurs de la région apprécient l'accueil assuré par l'équipe de la capitainerie. Colette a apporté un plus. Avec son amie Nelle, elles "faisaient" les pontons, en particulier celui des visiteurs pour discuter et inviter les étrangers aux fameux petits-déjeuners du mardi matin. Cette équipe polyglotte a fait apprécier le port de Saint-Denis dans toute l'Europe ! Dans le même esprit, elle a créé la coutume d'inviter les associations amies lors de leurs escales.

Cela a duré une vingtaine d'années, jusqu'à ce qu'elle me transmette le flambeau mais elle n'a jamais vraiment raccroché. Nul doute que sans elle notre port se serait rempli, serait connu et apprécié. Mais nul doute que son aura a joué un rôle de catalyseur et probablement d'accélérateur, tant il était difficile de lui résister. Alors au sein de l'APPSD nous estimions que l'on pouvait bien lui dédier une petite partie de ce port qu'elle aimait tant. A l'origine nous pensions au terre-plein derrière la capitainerie. Mais notre maire est allé plus loin en offrant toute cette belle esplanade. Merci monsieur le maire pour ce beau geste.

**Bravo pour ce magnifique bilan Colette et merci à toi.**

Bernard Barbier -Président



**Le 1<sup>er</sup> juillet -De nombreux représentants du monde associatif de la commune et des associations de plaisanciers des pertuis Charentais étaient présents pour cette inauguration.**

**« Son action pour le port, pour la SNSM et bien d'autres associations locales méritait bien la reconnaissance de la commune »**

**A expliqué Joseph Huot Le Maire.**



## Témoignage : Merci Colette !

*Les Dyonisiens ont tenu à honorer la mémoire de Colette Talmon en baptisant l'esplanade du port de plaisance de Saint Denis d'Oléron : « Esplanade Colette Talmon » « en mémoire de son engagement pour le port de plaisance et de son action citoyenne ».*

*Inlassablement, avec son enthousiasme, portée par son attrait pour la mer, la pêche, et le village de Saint Denis d'Oléron, elle a milité pour la création de ce port de plaisance. Puis, elle l'a animé avec enthousiasme en tant que présidente, pendant de nombreuses années, de l'Association des Plaisanciers du Port de Saint Denis, avec, comme ciment, la convivialité.*

*Convivialité entre les plaisanciers du port par l'organisation de manifestations sans oublier d'y intégrer les autres villageois avec une brocante du port. Convivialité avec les plaisanciers étrangers en escale en les conviant notamment à un petit déjeuner tous les mardis.*

*Son soutien constant envers la SNSM de La Cotinière et celle de l'île d'Aix fut distingué par l'attribution de la médaille d'honneur de la SNSM pour services rendus à la cause du Sauvetage.*

*Elle admirait le travail des pêcheurs et des ostréiculteurs dont elle était une fidèle cliente, mais elle fut très choquée par l'implantation du vaste champ de*

*ilières ostréicoles dans l'Anse de la Maleconche qu'elle aurait acceptée bien plus au large des plages, et fut donc très active également au sein de l'association de défense : APLIMAP*

*Son action en faveur de la plaisance au niveau régional et national mérite d'être mentionnée. Dans les années 1990, les Plaisanciers de La Rochelle recevaient les présidents d'associations de plaisanciers de Charente-Maritime à l'occasion du Grand Pavois. Fidèlement, Colette y participait et elle s'enthousiasmait aussitôt à l'idée de créer une association départementale de plaisanciers qui se concrétisa en 1999 et dont elle sera une des chevilles ouvrières, servie par sa ténacité et une plume alerte. Ensuite elle participa à la création de l'Union Nationale puis à la Fédération Nationale où elle s'impliqua très activement au Bureau et au comité de rédaction du bulletin national Le Vent de l'Atlantique.*

*Mon témoignage repose sur vingt-cinq ans d'amitiés et de travail en commun à l'Union Départementale des associations de plaisanciers dont j'ai assuré la présidence comme à la Fédération Nationale et sur les derniers moments émouvants de son escale sur notre planète.*

**Merci Colette pour ton enthousiasme, ton dynamisme, ta convivialité et ta fidélité en amitié.**

Jean Piveteau.



## Port de plaisance

C'est l'occasion de réfléchir sur les atouts comme sur les points faibles du port ou plutôt sur cette espace portuaire qui est l'affaire de tous les Plaisanciers, des commerçants, des professionnels du nautisme mais aussi des habitants de Saint Denis d'Oléron.

Le mot port, du latin portus, apparaît très tôt puisqu'on l'employait déjà av. J.-C., du temps des Phéniciens ou de Cicéron, pour désigner un abri pour les bateaux. C'est un lieu de vie permettant les relations : le commerce, l'échange, où se retrouvent les navigateurs, les pêcheurs, et les habitants de l'endroit. En fait toute une foule, pour décharger et embarquer des marchandises, avitailler et entretenir les navires. C'est aussi l'endroit où les informations de toutes natures s'échangent sur les quais et dans les estaminets car il faut bien penser au « Repos du marin ». Qu'en est-il pour le port de Saint Denis d'Oléron qui a été construit en 1989 sur les ruines d'un quai de commerce ensablé ?

### La Zone d'activité portuaire en 2023

Une zone portuaire conséquente mais à taille humaine. L'accès au port de plaisance par la mer est conditionné par les marées et quelquefois par des déferlantes dont il faut se méfier. Sa situation, bien placée pour pratiquer la pêche récréative en mer et les activités nautiques, en font l'un des ports le plus apprécié de l'île d'Oléron.

Port d'attache pour ceux qui disposent d'une place à l'année, port d'escale en saison, il est aussi port de séjour pour un nombre toujours croissant de bateaux habitables qui s'installent pour des périodes allant de la semaine à quelques mois pendant la période estivale. A proximité du centre du village, le domaine portuaire comporte aujourd'hui :

**Le port de plaisance** : Créé en 1989 Sa capacité d'accueil est de 730 postes à flot dont 48 postes sans réservation pour les escales. Une dizaine de ces postes autorisent le stationnement des navires à couple et permettent d'augmenter la capacité d'accueil des navires visiteurs. L'amarrage des bateaux de plaisances

se fait sur des pontons flottants. Les équipages débarquent directement à terre et trouvent la capitainerie bien équipée, Un bloc sanitaire moderne, Un ponton de service comprenant un poste de distribution de carburant et une pompe pour la collecte des eaux noires et grises est située à l'entrée du port. En prolongement de la panne K, un ponton prévu à l'origine pour les grands voiliers en escale, est utilisé aujourd'hui par quelques pêcheurs professionnels. Ce port, malgré sa taille, ne dispose pas du traditionnel « Club House » convivial pour les échanges entre marins locaux et en escale...

**La Zone technique** : est incontournable, offrant une aire de carénage de 600 m<sup>2</sup> et un parking de stationnement de bateaux à sec. Les sorties-d'eau, la manutention et les réparations sont assurés par des entreprises locales. Une cale d'accès au bassin est partagée avec les professionnels pour que les usagers de petits navires sur remorque puissent effectuer les mises à l'eau. Mais les ateliers sont distants.

**L'espace commercial** : de 13 modules à majorité restaurants avec terrasses à bord de quai mais aussi une échoppe de vente de matériels de pêche & location de navires, Loueur de vélos, et magasin de presse & souvenirs. Il manque : « Shipchandler » pour l'accastillage et l'équipement du plaisancier (que l'on trouve au village), l'avitaillement qu'on peut se procurer au marché du village ou au terrain-de-camping et surtout « un petit Bistro du port » ouvert même en morte saison.

**La base nautique** Initialement « Base Eric Tabarly » est un bâtiment communal sur le domaine portuaire construit en 2002. Une infrastructure de 320 m<sup>2</sup> disposant également d'un parc à terre de 3400 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 80 dériveurs légers, et deux cales de mise à l'eau. Le club bénéficie de deux places et d'un catway pour les annexes de sécurités sur le ponton A. Le bâtiment dispose d'un club house avec une salle de réunion et une terrasse. A l'origine, ce dispositif devait être partagé par le club Voile et les associations de plaisanciers du port. Cela a fonctionné quelque temps, mais l'usage est réservé aujourd'hui à l'usage exclusif de YCO. Ce club est locataire des locaux et a une gestion indépendante.

### Point sur Les chiffres clés du port « le deuxième budget de la commune »

Source Bulletin municipal N°54 décembre 2022					
	Fonctionnement			Investissement	
Commune	3 443 417 €	53%		1 539 804 €	53,18%
Port	1 436 911 €	22%		731 270 €	25,26%
Phare Chassiron	828 263 €	13%		252 730 €	8,73%
Camping	757 164 €	12%		371 720 €	12,84%
Total	6 465 755 €	100%		2 895 524 €	100,00%

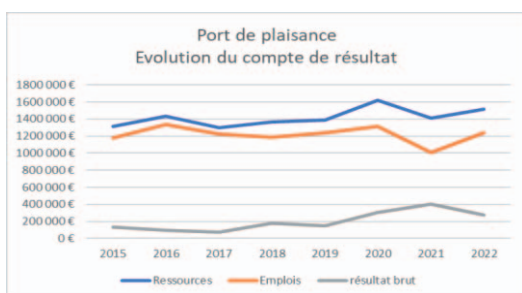
## Les Conseils Portuaires

Normalement, le conseil portuaire est réuni pour émettre un avis sur les sujets importants à l'ordre du jour. Ils font l'objet d'un examen et si nécessaire suivi d'un vote...

Le conseil Municipal prend en compte cet avis, délibère et décide...

« Le rapport d'activité 2022 » préparé à l'intention des participants au dernier conseil portuaire est consultable ainsi que le compte rendu du dernier Conseil Portuaire sur le site web du port. Nous en avons extrait les chiffres clés, même si quelquefois la présentation différente d'année en année n'a pas facilité la lecture.

Port de plaisance Compte de résultat 2022		
Ressources	Dépenses	Résultat
1 515 908 €	1 240 325 €	275 583 €



Budget autonome et équilibré, le résultat se confirme en se maintenant 2016 à 2022

## La plaisance 87% des recettes du port

- Les recettes procurées par les 653 contrats annuels (2022) représentent 64 % du montant total des recettes. Les « Contrats annuels » payés par les titulaires d'une place permanente au port, sont la recette principale du port. Grâce à ce système d'abonnement le montant de ce poste du budget du port est assuré en début d'année. Notons que cela a permis de ne pas être affecté par la période Covid. de 2020-2021.
- Les séjours de bateaux à quai mensuel ou hebdo, activité essentiellement saisonnière, représentent (273 séjours en 2022) et ne sont pas encore revenus au niveau de 2019 (281 séjours) mais la tendance est à la hausse.
- Le nombre de visiteurs en escales avec près de 7000 nuitées (6976) a retrouvé son niveau de 2018 signe du maintien de l'attrait et de la notoriété du port.
- Le reliquat des recettes est composé des locations de commerce (env.= 11% ) et des AOT des professionnels du nautisme ( 1,5%). Il gagnerait à être plus détaillé

## Tableau récapitulatif des recettes 2020 à 2022

Note : la présentation adoptée en 2020 et 2021 a changé en 2022

Répartition des recettes du port				
Analytique du CA	2020	2021	2022	%
Contrats annuels AOT Plaisancier	841 089 €	830 907 €	970 181 €	64,00%
Contrats mensuels & hebdo	115 703 €	138 370 €	350 175 €	23,01%
Escales (navires de passage)	105 287 €	119 330 €		
Aot pro du nautisme	43 932 €	45 521 €	36 382 €	0,24%
Redevance croisiériste			16 827 €	1,11%
Parking à terre	15 763 €	13 284 €		
Cale	8 355 €	8 850 €		
Mouillages	5 088 €	4 134 €		
Manutention stockage matériel & cale	4 076 €	2 083 €		
Aire de carénage	3 998 €	4 356 €		
Vente de laveries & produits divers	4 896 €	6 252 €	7 883 €	0,52%
Revente de pontons & matériel	3 037 €			
Recettes exceptionnelles	45 260 €		28 802 €	0,19%
Base nautique YCO	4 098 €	2 083 €		
Redevance Pêcheurs Professionnels	3 998 €	3 788 €		
Locations commerces	140 668 €	164 739 €	165 689 €	10,93%
	1 345 248 €	1 343 697 €	1 515 908 €	100,00%

## Emplois : Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	364 521 €	29,4%
Charges de Personnel	245 474 €	19,8%
Autres charges de gestion	25 839 €	2,1%
Charges financières	142 531 €	11,5%
Charges exceptionnelles	2 473 €	0,2%
Dotations aux investissements	115 528 €	9,3%
Dotations aux amortissement	343 958 €	27,7%
	1 240 324 €	100%

Les dépenses sont maîtrisées. Pour plus de détail : Voir le rapport d'activité 2022 du gestionnaire.

## Prévisions 2023

Les infrastructures du port, les bâtiments commerciaux, la base nautique vieillissent, c'est pourquoi nous avons insisté sur le fait qu'il est primordial que le gestionnaire établisse la liste exhaustive des travaux à effectuer, établisse leur priorité et les affecte de manière distinguée au budget de la destination : port, commerces, base nautique.

Le report de 4 à 8 années du remboursement de l'emprunt pour le port, génère-t-il les montants nécessaires aux investissements ? Ne faudrait-il pas se limiter à maintenir l'existant ? Quand les budgets du quotidien sont impactés, les achats d'agrément tels que le voilier ou la vedette à moteur sont quelquefois les premiers sacrifiés, et donc la place au port d'autant plus que l'augmentation de tarifs des places devient limite. Déjà vrai pour les petites embarcations, mais pas seulement : L'évolution importante du chiffre des résiliations des contrats annuels : **64 en 2022** est une alerte.

Les compte-rendu des conseils portuaires ne sont pas toujours fidèles à « l'esprit des débats », manifestement un progrès reste à faire...Aujourd'hui, le gestionnaire du port pratique mieux l'information que la consultation, quelquefois oubliée...

Pourtant il nous semble indispensable que le gestionnaire écoute et prenne en compte ces données comme toute entreprise le doit à ses clients.

C'est pourquoi nous demandons que les conseils portuaires soient effectivement consultés et associés, très en amont, aux projets de la zone portuaire.

### Si Non, quel intérêt pour la collectivité qu'il soit une « Simple chambre d'enregistrement » ?

#### Quel port en 2030 ?

Aujourd'hui les ports de plaisance ne peuvent plus être, de simples garages à bateaux. Ces espaces dynamiques débordent largement de leur périmètre. Mais le maintien de leur vocation portuaire et aux activités sportives nautiques, face à la pression croissante de l'économie touristiques doit être sauvegardée. C'est sans doute l'un des enjeux majeurs de notre port. Et c'est l'affaire de tous les acteurs.

Pour la gestion du présent comme pour préparer le futur, pourquoi la municipalité gestionnaire n'utilise-t-elle pas mieux, pour aider à la décision, l'outil prévu par la loi et qui existe : le Conseil Portuaire. ?

Nous appelons chaque acteur : commune, agents du port, commerçants, professionnels du nautisme, associations ayant un rapport avec le port à se mobiliser et travailler ensemble pour partager un espace qui doit être maîtrisé et harmonieux.

Daniel Delidais - Vice-président.

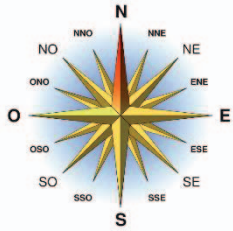
#### Ports et bases nautiques d'avenir Saint Denis : absent des programmes ci-dessous ?

Dans son volet littoral, deux programmes portent sur des équipements nautiques structurants pour les plaisanciers : les ports de plaisance et les bases nautiques.

Le premier, baptisé [Port de plaisance](#) d'avenir, est mis en œuvre par le Cerema, pour le compte de la direction générale des [affaires maritimes](#), de la pêche et de l'aquaculture du secrétariat d'Etat chargé de la mer. Doté de 20 millions d'euros, il court jusqu'en 2025.

Le second, intitulé Base nautique d'avenir, dispose de 10 millions d'euros. Il est piloté par le Cerema et l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, sur une même période.





## Mots de mer, mots de terre : *notre langue a le pied marin.* Savons-nous à quel point le langage de la mer fait partie de notre quotidien ?

La presse l'affectionne, les politiques en raffolent.

Voici quelques extraits pour s'en convaincre :

- à moins de saborder l'économie et de rester en rade, il est temps de virer de bord et de remonter le courant.  
- la croissance est en panne. Si l'on veut éviter un coup de Trafalgar, la priorité est de renflouer les caisses de l'État. Agissons avant d'écooper d'une sanction. La Banque Centrale nous a déjà envoyé un coup de semonce. Inutile de louvoyer : ça tanguer, et ce n'est pas un scoop !

d'après les sondages, l'opposition garde le vent en poupe. Contre vents et marées, toute l'équipe doit être à la manœuvre, et vogue la galère !

### Pour serrer le sujet au plus près : à l'abordage !

Le mot « **bord** » est un élément essentiel dans le langage de la navigation. Les linguistes voient ici la racine indo-européenne « **bhrdo** » qui veut dire « planche ». En dérivent les mots « **board** » en anglais, et « **bardeau** » (tuile de bois) en français. En langage maritime, on le retrouve dans **babord** et **tribord**, aborder, virer de bord, monter à bord, journal de bord. etc...

### Ne quittons pas le bord sans examiner les sabords.

Ceux-ci désignent des ouvertures dans la coque du navire pour y faire passer, à l'origine, les fûts des canons. **Saborder**, c'est faire des trous en-dessous de la ligne de flottaison pour faire couler un bateau. « Mille millions de mille sabords ! » se serait écrit le capitaine Haddock.

**Une voie d'eau ? Il faut écooper !** Avec une écope, de préférence : un mot qui vient de l'ancien francique « **scopa** » lequel désigne une petite pelle pour évacuer l'eau.

**Le scoop**, version anglaise du mot écope, évoque l'idée de « ramasser » une information comme on ramasse l'eau à fond de cale.

**Le verbe écooper** a eu aussi le sens de « boire un coup » et, par métaphore : « prendre un coup », d'où la signification d'écooper d'une peine ».

**Quant au « coup de semonce »,** utilisé par les canonnières de marine, c'était un tir à blanc en avertissement pour obliger le capitaine ennemi à arrêter son navire.

**Le « coup de Trafalgar »** fait référence au désastre qui a vu l'anéantissement de la marine française face aux

Anglais en 1805. D'où la colère de Napoléon : alors qu'on dit toujours « Mon Général » pour « Monsieur le Général », l'empereur aurait décidé de retirer cette marque de déférence aux gradés de la Marine. Pour cette raison, on ne dit plus que « Amiral, Commandant ou Capitaine ».

**Gardons-nous toutefois d'être « menés en bateau » :** cette expression est une intruse et ne fait pas partie du langage maritime. Le « **bastel** » était un instrument de bateleur utilisé par les saltimbanques pour créer des illusions et tromper ainsi le gogo.

**Pour garder le cap,** mieux vaut être à la manœuvre.

Ce qui permet d'avoir le vent en poupe, ce qui n'empêche pas certaines personnalités de jouer les figures de proue. L'essentiel, c'est de ne pas rester en panne dans les sondages.

**Panne :** mot que l'on retrouve dans « penne », issu du mot latin « **penna** », plume d'oiseau. Mettre en panne, c'est manœuvrer pour que les voiles n'offrent plus de prise au vent, et que le bateau dérive sur son erre. Quel rapport avec la plume d'un oiseau ? L'extrémité de la vergue rappelle en effet la pointe d'une plume lorsqu'elle **fasseye** au vent... Toute la poésie du langage des marins !

**Quant au sondage,** il est issu du mot « **sund** » ( la mer) emprunté à l'ancien nordique.

Dès le XII -ème siècle, il désigne une « **ligne lestée d'un plomb pour mesurer la profondeur de l'eau** ».

**Marius** en sait quelque chose, à qui son père, César, conseillait de ne pas trop se pencher, ou de laisser mesurer les autres : aucune de ces manœuvres ne pourrait se faire sans équipage.

**Le mot équipe** vient de « skip » : le bateau, piloté par un « **skipper** ». Equipe : un mot qui a fait florès en bien des domaines, et pas seulement en politique.

Avant de jeter l'ancre, mais non l'encre, mieux vaut garder le pied marin pour affronter les caprices de l'océan comme le flot des lignes de plumitifs ou les discours de nos tribuns.

Ben Dominique-APPSD

NOTA : ce texte est librement inspiré d'un article paru dans la revue de l'association « Défense de la Langue Française » (voir encadré ci-contre) sous la plume de Monsieur Philippe Le Pape, président de la délégation de Touraine. Qu'il soit remercié ici de son aimable autorisation.

**Défense de la Langue Française (DLF) :** association créée en 1968, actuellement présidée par Xavier Darcos de l'Académie Française. Elle a son siège à Paris et compte environ 3000 membres. Son premier objectif est de maintenir la qualité de notre langue « sans laxisme ni purisme » tout en ayant le souci de son évolution. Ses activités sont multiples : publication d'une revue trimestrielle, concours de langue française, « Le Plumier d'or », ouvert aux collégiens et lycéens du monde entier...

Pour plus de renseignements : [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)

Contact : [dlf.contact@orange.fr](mailto:dlf.contact@orange.fr)

Téléphone : 01 42 65 08 87

Adresse : 123 avenue de Versailles – 75016 Paris



## Activités & Manifestations Brocante Annuelle



**BROCANTE**

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS  
DU PORT DE SAINT-DENIS D'OLÉRON

Dimanche 6 août 2023 de 8 heures à 18 heures.

Port de plaisance - Saint-Denis d'Oléron

Les exposants peuvent s'installer à partir de 6 heures

Professionnels et particuliers :

Un « emplacement capitainerie » sans véhicule :

- (2 m minimum) mètres linéaires x 4,50 €

Un « grand emplacement » avec véhicule :

- (4 m minimum) mètres linéaires x 5,50 €

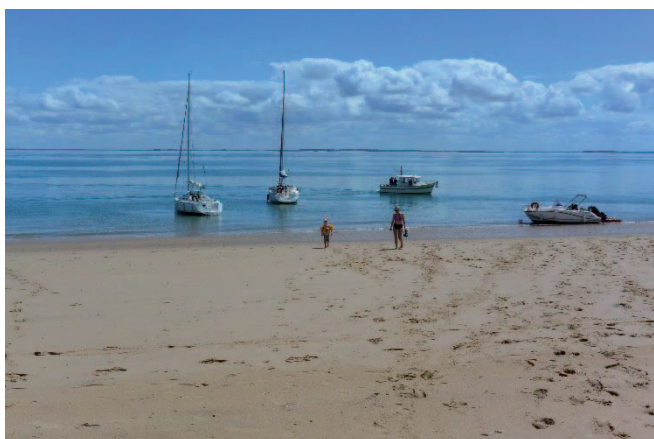
**ENTRÉE GRATUITE**  
**BUVETTE**

Pour exposer, trouvez le formulaire d'inscription sur le site APPSD  
[appsd.fr/activites/brocante/](http://appsd.fr/activites/brocante/)



Brocante incontournable sur l'île d'Oléron, vide-greniers & vide-bateaux

## Sorties en mer : Au Bon Vouloir du Temps



Sorties Au Bon Vouloir du temps : *Sorties en mer ayant un rapport avec la mer et la navigation. moments de convivialité et d'échanges, pique-niques*  
Allez voir les sorties sur le site : [appspsd.fr](http://appspsd.fr)

## Saint Denis : escale Appréciée, accueil des associations de plaisanciers



Escale appréciée : *de nombreuses associations des pertuis charentais et de l'Atlantique sont accueillies chaque année. Le ponton A voit de nombreux bateaux à couple.*  
Retrouvez les visiteurs sur note site : [appspsd.fr](http://appspsd.fr)

## Clap de fin pour la Golden Globe Race 2022

### L'Aventure solitaire



En 1968, le Sunday Times initie la première course autour du monde à la voile, en solitaire, sans escale et sans assistance, le Golden Globe Challenge.

Sur neufs concurrents au départ, seul Robin Knox Johnson la terminera. Bernard Moitessier, en totale symbiose avec son bateau Joshua, renonce à remonter l'Atlantique après son passage du cap Horn pour continuer sa longue route vers l'Océanie.

C'est pour commémorer le 50-ème anniversaire de cet événement que Don McIntyre, marin et aventurier néo-zélandais au CV bien rempli, décide d'organiser la première Golden Globe Race en 2018

Le principe reste simple, faire le tour du monde sans escale ni assistance par les trois grands caps, avec les moyens de l'époque, ni GPS ni électronique de bord, sur des bateaux de série de 32 à 36 pieds conçus avant 1988. Ces bateaux doivent être pourvus d'une quille longue avec un safran fixé à son bord de fuite, être solidement construits, à l'image de Suhaili, le bateau de 32 pieds de Sir Robin Knox Johnson. Jean-Luc Van den Heede revient le premier aux Sables d'Olonne après 211j de navigation, à 73 ans !

Sur les 16 marins ayant pris le départ, seuls trois ont terminé la course.



La gagnante, [Kirsten Neuschäfer \(Afrique du sud – 236 jours\)](#), est la [première femme à gagner une course autour du monde à la voile](#). Elle fut suivie de près par [Abhilash Tomy \(Inde – 237 jours\)](#), qui avait été secouru et contraint à l'abandon en 2018 et a su surmonter son

traumatisme pour finir de réaliser cet exploit. Une douzaine de jours plus tard, Michael Guggenberger

(Autriche - 249 jours), est venu compléter le podium, lui qui a découvert la voile il y a une dizaine d'années. Deux autres concurrents, contraints de faire escale pour réparer leur bateau, ont été déclassés dans la catégorie Chichester, en référence à Francis Chichester qui fut le premier à boucler un tour du monde en solitaire avec une escale, en 1967.

Simon Curwen (Grande Bretagne – 235 jours) est même arrivé un jour avant Kirsten malgré son détour de 2 x 1000 milles pour réparer son régulateur d'allure au Chili et pouvoir passer le cap Horn. Jeremy Bagshaw (Afrique du Sud) a terminé son tour du monde en 277 jours. Enfin, un concurrent anglais, Guy Waites a fini son tour du monde hors organisation car il n'avait pu arriver avant le 31 janvier à Hobart (date limite saisonnière de passage choisi par la GGR par mesure de sécurité).



Nous n'avions pu assister au départ de la course mais rêvions de pouvoir être là pour l'arrivée d'un des concurrents, ce fut le cas lorsque Abhilash Tommy a coupé la ligne samedi 30 avril. Arrivés aux Sables d'Olonne la veille, sans soucis de place au port, nous avons eu la chance de pouvoir vivre ce moment chargé d'émotions. De la remontée du chenal à l'amarrage au ponton Vendée Globe et aux prises de parole sur le podium dressé devant l'ancien chantier « Feeling ». Ce fut de ces moments extraordinaires où l'on se sent privilégié, comme faisant partie d'une famille.

Les visages de ces héros, que l'on avait appris à connaître à travers nos écrans, au jour le jour, durant ces huit mois étaient tout simplement là, bien réels. Car, si l'organisation de la course ne compte que 5 personnes, le site <https://goldengloberace.com/> permet une immersion dans l'aventure à travers la cartographie, les analyses météo quotidiennes, les actualités, les vacances hebdomadaires, ainsi que les interviews des marins lors des trois passages obligés : aux Canaries, Cape Town et Hobart. Un site très alimenté qui devient vite addictif.

Cette course qui est peut-être la plus longue et difficile aventure pour un marin aujourd'hui est encore restée à échelle humaine, chaque concurrent y construisant sa propre expérience personnelle.

Comme une centaine de personnes étaient là au plus fort de l'affluence, cela nous a permis de converser avec les marins et le directeur de course sur le ponton ; ils se sont tous montrés très humbles, accessibles et conviviaux.

Kirsten a dormi sur son bateau pour ne pas rater l'arrivée d'Abhilash, Ian Herbert Jones, après avoir essuyé la pire tempête de la course et avoir été secouru au NE des Malouines par des pêcheurs taiwanais était là aussi.

Simon Curwen partageait volontiers son expérience du grand sud avec la modestie et l'humour qui le caractérise :

*-Vous semblez en bonne forme deux jours seulement après votre arrivée ?*

*-Oui, c'est normal, je rentrais de huit mois de vacances !*



Simon CURVEN

Hervé Clercq-Roques - APPSD

Page 10 sur 13 APPSD-Le bulletin du plaisancier-N° 93-juillet 2023-Publication périodique-ISSN 1.167/7228

## Un bateau mythique



Joshua le bateau de Bernard Moitessier au large de l'île de Ré (photo Daniel Delidais-2013)

Ce voilier en acier de 12 mètres a été baptisé Joshua en hommage au célèbre navigateur Joshua Slocum.

*Navigateur Canadien, Joshua Slocum est considéré à juste titre comme le père de la navigation en solitaire. Il est le premier à avoir réussi une circumnavigation complète de 74,000 kilomètres (40,000 milles nautiques de 1895 à 1898).*

À bord de ce ketch, Bernard Moitessier participe en 1968 à la première édition du Golden Globe, première course autour du monde sans escale. Homme et bateau entrent tout droit dans la légende : après avoir doublé les Caps de Bonne Espérance, Lewin et Horn, Moitessier, largement en tête de tous les concurrents, décide de renoncer à la course et change de cap.

*« Je continue sans escale vers les îles du pacifique parce que je suis heureux en mer et peut-être aussi pour ne pas perdre mon âme »*

Aventures et voyages se succèdent jusqu'à ce jour de 1982 où Joshua, happé par un cyclone, est jeté à la côte. Bernard Moitessier, que d'autres horizons appellent, fait alors don de son compagnon à deux jeunes américains qui le remettent en état...

Actuellement au musée Maritime de La Rochelle, il continue à naviguer dans les pertuis grâce à une équipe de passionnés du Musée Maritime.

Daniel Delidais-APPSD

Site internet : [Flotte patrimoniaire \(larochelle.fr\)](http://Flotte.patrimoniaire(larochelle.fr))

## JULIEN VIAUD DIT PIERRE LOTI

Le 14 janvier 1850 Rochefort compte une âme de plus.

Les Viaud, famille protestante traditionaliste, l'accueille avec enthousiasme. L'enfant portera le nom de Julien.

Ses premières années ressemblent à un véritable conte de fées. Entouré par des parents, une sœur, un frère, des tantes et des grands – mères, tous très attentionnés, sa sensibilité et son intelligence s'éveillent doucement et s'épanouissent.

L'influence de sa sœur Marie (de 19 ans son aînée) et de son frère Gustave (de 12 ans son aîné) fut capitale. Marie, musicienne et dessinatrice de talent, lui fait découvrir les Arts, et ses dons se révèlent rapidement, Gustave, qui se destine au métier de médecin de marine, éveille en Julien un goût pour le rêve et l'exotisme.

Nadine, sa mère, est issue d'une famille originaire de l'île d'Oléron, ou elle a d'ailleurs passé son enfance. Elle a épousé à Saint Pierre en 1830, à l'âge de 20 ans Jean-Théodore Viaud qui n'avait que six ans de plus et dont elle avait fait la connaissance lors d'un de ses séjours à Rochefort.

Théodore Viaud, d'abord employé de mairie, devient secrétaire, puis receveur municipal en 1855. Très cultivé, excellent peintre amateur et passionné par sa ville (il fait partie de la société d'Agriculture, et des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Rochefort) ou sa famille est installée depuis au moins deux générations. Il écrit, en 1845, avec la collaboration du Dr Fleury, conservateur de la bibliothèque municipale, l'Histoire de la ville et du port de Rochefort en deux volumes.

Malheureusement, en 1866, une pénible affaire va entacher la bonne réputation de Théodore Viaud qui est accusé d'irrégularités dans ses écritures et soupçonné de détournement de fonds. Il sera acquitté en 1868 au bénéfice du doute et mourra subitement deux ans plus tard.

Outre ce grave problème qui entraînera une baisse du train de vie familiale (au point que l'on dut louer une partie de la maison) un autre choc avait frappé Julien et sa famille en 1865. La mort de son frère Gustave dans l'océan Indien à la suite d'une maladie tropicale. Ce frère vénéré par Julien qui passera sa vie à le rechercher. Peut-on imaginer la détresse de cette famille sur laquelle le sort s'acharne, le malheur de ce père accablé et de l'adolescent inconsolable pour qui le seul recours sera de marcher sur les traces de Gustave en entrant dans la Marine.

C'est dans ce désarroi moral qu'il quitte Rochefort fin 1866 afin d'aller préparer à Paris le concours d'entrée à l'École navale.

Il écrit de longues lettres nostalgiques à ses parents et commence à rédiger son journal intime, qui deviendra pour lui un véritable confident. Il est admis un an plus tard à l'École Navale : Il restera deux ans à Brest sur le vaisseau-école, le Borda, dans la rade. Puis viendra la campagne d'instruction en mer durant une année. Comment Julien a-t-il pu rester aussi longtemps loin de Rochefort ?

On peut se demander comment une personne aussi attachée à sa ville et à sa famille peut choisir un métier si contraignant et l'obligeant à s'en éloigner si souvent. Mais le paradoxe fait partie du personnage.

Il est vrai que l'officier de marine fut souvent affecté dans sa ville natale. Il y fut successivement en service. (Juin-août 1877, avril-juillet 1886, septembre 1888-mars 1889, mi-juillet 1889), à la caserne Saint-Maurice ( novembre 1879- mars 1880 ) , secrétaire de la Majorité générale ( mars 1881-juin 1882 ) , officier de service à la direction du port militaire ( décembre 1882- mai 1883, juin 1886 -septembre 1888 ) période incluant un congé en septembre- octobre 1887 pour un voyage privé en Roumanie et en Turquie , à la préfecture maritime ( juin 1893-mai 1896, avec congé de six mois pour un voyage en Terre Sainte ) aide de camp du contre- amiral général de la Marine à Rochefort (décembre 1902-août 1902) , commandant du 4° dépôt de la Marine ( novembre 1905- septembre 1906)

On s'aperçoit que lors de ses périodes d'affectation à Rochefort, l'écrivain avait de nombreuses activités non liées à son métier de marin. Ainsi organisait-il de somptueuses fêtes costumées à thème, comme le festin Louis XI du 12 avril 1888, la fête saintongaise du 23 janvier 1894 et la fête chinoise du 11 mai 1903.

On imagine aisément que ces fêtes lui donnaient l'occasion de briser la monotonie de la vie quotidienne, de revoir certains amis qu'il conviait, de s'exiler quelque peu dans des contrées exotiques et, ce qui n'était pas négligeable, de faire parler de lui, de son extravagance, de ses livres. Loti passait du temps à écrire : ses livres, son journal intime, ainsi une correspondance professionnelle et privée.

Il consacrait du temps à sa maison natale. Nous savons qu'il a opéré de nombreuses transformations dans cette demeure, dont il a fait un véritable musée de sa vie et de son œuvre.

La surprise vient d'abord de l'aspect extérieure de la maison. Quel visiteur n'a pas été frappé par l'austérité extérieure de cette demeure, ? Mais le seuil une fois

franchi et les premières pièces traversées, la personnalité de l'écrivain se révèle aux visiteurs éblouis.

La maison reflète le gout et l'intérêt de Loti pour les bibelots, l'exotisme, l'Orient, l'Islam ;

Que d'heures, de jours, de mois passés à concevoir et à réaliser ces projets de transformation !

Loti a aussi apportée à Rochefort un soutien important lorsqu'en 1909, il fut question d'en supprimer l'arsenal, qui avait commencé à périlcliter en raison de sa vétusté. Il publia un article dans le figaro. Ses efforts auprès des hommes politiques comme Raymond Poincaré et Aristide Briand s'avérant vains. Rochefort fut privée de sa flottille de torpilleurs. Loti attendit 1913, année où sa ville fut déclassée comme place-forte militaire pour reprendre la lutte. Il fit une nouvelle fois appel à ses amis politiques, comme Louis Barthou, alors président du conseil.

En 1914, il obtient le reclassement du port militaire et se voit célébré comme (le sauveur de sa ville natale) Il est promu Grand Officier de La Légion d'honneur.

Déjà, le 23 janvier 1910, à l'occasion de son anniversaire (Loti fête ses 60 ans) , la municipalité de Rochefort avait organisée une grande réception à l'hôtel de ville en son honneur à laquelle participaient toutes les personnalités importantes de la ville.

Le maire étant empêché, ce fut son premier adjoint qui fit l'éloge de l'écrivain si engagé pour sa ville. « Ce n'est pas seulement l'enfant glorieux qui a couronné les armes de la citée du laurier d'or des poètes que j'ai l'honneur, au nom de Rochefort, de saluer et d'accueillir aujourd'hui : c'est l'enfant reconnaissant qui, voyant sa ville menacée, a fait ses efforts et mis ses amitiés dans le plateau de la balance pour la sauver. »

Loti très touché par cette marque d'amitié de la part de ses concitoyens, fit cette réponse. Maintenant que la Marine ne m'enchaîne plus, je me permettrai encore des courses par le monde, mais je resterai un habitant de la rue Chanzy que j'aimerais mieux appeler comme autrefois la rue Saint-Pierre et c'est là, dans ma vieille maison de familiale, que je vais poser, à une place d'honneur, la plaquette si précieuse et si touchante que vous avez bien voulu m'offrir.

Loti pensait finir sa vie à Rochefort. Cette ville l'avait ensorcelé. Loti a bien passé ses dernières années à Rochefort, mais il n'y est pas mort.

Frappé par une hémiplegie en 1921, Loti, très affaibli, effectue divers séjours à Hendaye. Il décide, d'ailleurs contre l'avis médical, de s'y faire transporter en juin, mais le voyage de Rochefort au Pays basque lui est fatal et il décède peu après son arrivée.

De plus, ses dernières volontés stipulaient qu'il désirait se faire enterrer à Saint-Pierre-D'Oléron, dans le jardin de la Maison des aïeules. Le 10 juin 1923, un grand homme disparaissait. L'Etat Français, qui l'avait bien compris, organisa le 16 juin des funérailles nationales. Le corps de Loti fut transporté à Rochefort et une chapelle ardente dressée dans la salle Renaissance de sa maison pour un dernier hommage des Rochefortais à leur illustre concitoyen. Puis l'ultime voyage de Rochefort à Boyardville et Saint-Pierre-D'Oléron, sur une mer déchainée, fut suivi par une foule recueillie.

Lui qui vouait une passion à sa ville natale, Rochefort, décéda à Hendaye et fut enterré à Saint -Pierre d'Oléron !

Depuis 1969, la maison de Loti appartient à la municipalité de Rochefort qui en a fait un musée très apprécié des amateurs d'orientalisme. La rue natale de Loti porte aujourd'hui son nom, ainsi qu'un des deux collèges. On remarque aussi une rue des Pêcheurs d'Islande, des commerces au nom de Loti ou spécialisés dans ses livres.

Un monument a été érigé au centre de la ville et des plaques commémoratives apposées sur divers lieux qu'il fréquentait dans son enfance. De son vivant, Loti n'aimait pas les honneurs, il est temps aujourd'hui d'honorer sa mémoire.

Qu'eut été Loti sans Rochefort et Rochefort sans Loti ?

EXTRAIT DE « Pierre loti et son pays natal »

Lucie Jolly- APPSD

Merci à l'auteur [Pierre Loti et son pays natal | CLADE.net - defense.gouv.fr](#)



**Naissance** [14 janvier 1850](#) · [Rochefort](#)

**Décès** [10 juin 1923](#) (à 73 ans) · [Hendaye](#)

**Sépulture** [Maison des aïeules de Pierre Loti](#)  
Saint Pierre d'Oléron

**Nom de naissance** Louis-Marie-Julien Viaud

Assurance et Banque

**AXA**

**Naviguez  
l'esprit libre**

Assurance Plaisance  
Des Formules adaptées à vos besoins. Des garanties spécifiques pour votre bateau.  
<https://plaisance.axa.fr>



**SANDRINE SCHMITT**  
**AGENCE AXA Dolus & Marennes**

 **05 46 47 52 59**

[agence.sandrineschmitt@axa.fr](mailto:agence.sandrineschmitt@axa.fr)


*Partenariat AXA/SNSM*  
*Spécialiste assurance plaisance*


Chantier naval IØ  
**umina**

HUMMINBIRD


**nanni**  
 ENERGY IN BLUE

Réparations  
 Mécanique marine  
 Manutentions  
 Stationnement

  
**NAVICOM**  
 Notre Objectif. Votre Réussite

  
**YANMAR**

ZA Les Seizins  
 17650 Saint Denis d'Oléron  
 06 81 08 84 71  
[chantier.lumina@orange.fr](mailto:chantier.lumina@orange.fr)



**AZULILE**

**AU DÉPART DE SAINT-DENIS D'OLÉRON**

Venez partager des moments de loisir et de détente.  
 Laissez vous porter ou participez en toute simplicité :

- Baptême de voile (2 ou 3 heures)
- Stages et cours de voile
- Découverte
- Initiation à la croisière
- Vos envies ( Sortie a thème , privatisation ...etc )

**Tél : 06 88 30 28 34**  
[www.azulile.com](http://www.azulile.com)



Bernard Germain

### **Il est parti...**

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de Bernard Germain. Bernard était l'un des plus anciens membres de l'APPSD. Fidèle parmi les fidèles, il ne manquait jamais nos petits rassemblements. Son épouse, Nelle, formait avec Colette Talmon la fameuse équipe qui accueillait, en saison, tous les mardis matin pour le petit déjeuner les navigateurs étrangers en escale à Saint Denis.



### **Le conseil d'administration se compose dorénavant de 8 membres :**

BARBIER Bernard, BARBIER Gilles, BEN Dominique, BITEAU serge, CHALAUX Michel, DELIDAI Daniel, JOLLY Lucie, PIVETEAU Jean.

Représentation dans les instances locales (CLUPP, Station SNSM, etc),

Représentation dans les instances Régionales et Nationales (UNAN-CM, FNPAM, FFPM...),

Edition d'une lettre de l'APPSD et d'un Bulletin du plaisancier semestriel,

Organisation d'une brocante Annuelle sur le port

Sorties Bateaux : Au bon vouloir du temps (ABVT),

Accueil des Associations de plaisanciers en visite ou en escale.

### **La fiche d'identité de l'association**

#### **APPSD**

**RN n° W172001840**

Association. Loi de 1901

Cotisation des adhérents

Barbier.bernard22@gmail.com

Bernard BARBIER

Président

Daniel DELIDAI

Vice-président

Gilles Barbier

Secrétaire

Lucie JOLLY

Trésorière

Jean PIVETEAU

ABVT

**Association des Plaisanciers A.P.P.S.D.**

[delidaisdaniel@gmail.com](mailto:delidaisdaniel@gmail.com)

[Gilles.barbier64@gmail.com](mailto:Gilles.barbier64@gmail.com)

[lucie.jolly7@gmail.com](mailto:lucie.jolly7@gmail.com)

[piveteauj@wanadoo.fr](mailto:piveteauj@wanadoo.fr)

**La Capitainerie-Port de plaisanc 17650 Saint Denis d'Oléron**

[apps17650@gmail.com](mailto:apps17650@gmail.com)

Précisez le destinataire

Site internet : [appsd.fr](http://appsd.fr)

*Bon vent à tous !*

#### **Le bulletin du Plaisancier**

#### **Edition juillet 2023**

*Directeur de la publication : Bernard Barbier*

*Rédacteur en chef : Daniel Delidais ; Rédaction des articles : Bernard Barbier, Jean Piveteau, Dominique Ben, Hervé Clerc-Roques, Lucie Jolly.*

*Photos : Denise Paul, Daniel Delidais, Hervé Clerc -Roques, défense. Gouv, APPSD, Web*

*Merci à nos annonceurs fidèles sans qui ce bulletin n'aurait pas vu le jour. Donnez- leur la priorité !*

*Impression : Marennes-Impression .17320 Marennes*